



La Bruyère
Commune Citoyenne

COMMUNE DE LA BRUYERE
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation
Art L1122-17 Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu **le vendredi 27 décembre 2019**, à 18 H 30, **à la Maison des Citoyens**

Le Directeur général,

Y.GROIGNET

Le 19 décembre 2019

Le Bourgmestre,

Y.DEPAS



EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2019 : Approbation
2. Lecture du rapport annuel sur l'Administration et la situation des affaires de la Commune
3. Budget communal : Exercice 2020 : Approbation
4. Budget du CPAS et note de politique générale : Exercice 2020 : Approbation
5. Zone de police Orneau-Mehaigne : Dotation communale 2020 : Décision
6. Projet d'urbanisation avec création de voirie : Section de Meux : Décision
7. Service des travaux : Achat de petits outillages : Décision
 - a. Cahier des charges
 - b. Devis estimatif
 - c. Mode de marché
8. Conseil Communal des Enfants : Réunion du 6 novembre 2019 : Compte-rendu

9. Plan communal du logement : Approbation